



Conditions générales

École Suisse de Ski de La Berra · Version du 9 octobre 2026

L'inscription à des prestations de l'École Suisse de Ski de La Berra (ci-après « l'ESS La Berra ») implique l'acceptation des présentes conditions.

1. Cours et encadrement

Tous les moniteurs et monitrices de l'ESS La Berra ont suivi une formation validée par Swiss Snowsports, Jeunesse+Sport, l'École Suisse de Ski de La Berra et/ou toute autre formation équivalente. L'ESS La Berra certifie que tous ses moniteurs sont aptes et compétents pour enseigner le ski et les disciplines assimilées.

2. Tarifs

Les tarifs de l'ESS La Berra sont affichés dans nos bureaux, sur notre site internet, sur les confirmations de réservation ainsi que sur les divers documents de communication de l'école de ski.

Les tarifs indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par les moniteurs de l'ESS La Berra et excluent toute autre prestation (assurance, forfait de remontées mécaniques, matériel, transport et repas), sauf mention contraire.

Seuls les tarifs des cours collectifs comprennent, en plus du cours, une collation, le test de fin de cours et un carnet d'attestation de niveau de la Swiss Snow League.

3. Conditions spécifiques aux cours

- Les cours collectifs ont lieu à partir de 4 participants. En dessous de ce nombre, le cours peut être annulé ; les participants en sont alors avertis individuellement.
- La durée du cours comprend les déplacements et les attentes aux remontées mécaniques.
- Le moniteur n'est pas tenu d'attendre les retardataires au départ des cours.
- Les cours collectifs sont en principe donnés en français. Dans la mesure du possible, l'élève est placé avec un moniteur qui parle sa langue.
- En cours privé, le moniteur parle la langue souhaitée par l'élève, dans la mesure de nos disponibilités.
- Les cours collectifs hors jardin des neiges durent 2 h.
- Les cours collectifs au jardin des neiges (Kids Village) durent 1 h 30.
- Âge minimum ski : 4 ans révolus pour les cours collectifs, jardin des neiges compris, et 3 ans révolus pour les cours privés, au début de la saison en cours.
- Âge minimum snowboard : 7 ans révolus au début de la saison en cours.
- Le premier jour des cours, les abonnements sont distribués **15 minutes** avant le début de la leçon, sur la place de rassemblement.
- Dès le 2^e jour, le rendez-vous a lieu **10 minutes** avant le début de la leçon, au bas des pistes ou au jardin des neiges.
- Les leçons ont lieu par tous les temps. Le mauvais temps ne donne droit à aucun remboursement, report ou indemnisation. La fermeture du domaine skiable est réglée au point 4.

4. Annulation ou interruption du fait de l'ESS La Berra

L'ESS La Berra se réserve le droit de reporter ou d'annuler des cours dans les situations suivantes :

- conditions météorologiques exceptionnelles ;
- fermeture du domaine skiable ;
- accès à la station rendu impossible par la route ;
- nombre de participants insuffisant pour la tenue d'un cours collectif ;
- impossibilité pour l'ESS La Berra de fournir les prestations réservées.

Dans de telles situations, l'ESS La Berra s'engage à proposer un report des cours annulés. Si le report est impossible du côté de l'ESS La Berra, un remboursement intégral est accordé pour toutes les prestations non effectuées durant la période d'annulation.

5. Modification de réservation et annulation par le client

Toute réservation peut être annulée et/ou modifiée sans frais, avec ou sans l'assurance ESS Cours Protect, au plus tard 7 jours avant le début du cours. En cas d'annulation ou de modification pour tout autre motif ou incident indépendant de la volonté de l'entreprise et ne figurant pas dans les présentes conditions générales, l'ESS La Berra n'est pas tenue de rembourser la ou les prestations au client.

6. ESS Cours Protect

Pour les personnes ayant souscrit au préalable l'assurance complémentaire ESS Cours Protect, l'ESS La Berra s'engage à déplacer et/ou remplacer les heures de cours manquées, dans la mesure de ses disponibilités et, le cas échéant, à rembourser les prestations manquées selon les conditions ci-dessous.

Sans assurance Cours Protect

- **Fermeture de la station** : en cas de fermeture complète du domaine skiable ou de mauvaises conditions d'enneigement rendant impossible la tenue du cours, un remboursement complet est proposé si le cours ne peut pas être reporté par l'ESS La Berra, en bon ou en espèces, selon la préférence du client.
- **Modification ou annulation** : toute réservation peut être annulée et/ou modifiée sans frais au plus tard 7 jours avant le début du cours. Passé ce délai, l'ESS La Berra n'est pas tenue de rembourser les prestations.
- **Report** : en cas de report d'un cours pour fermeture de la station ou pour toute autre raison, aucun remboursement n'est accordé si la nouvelle date ne convient pas au client.

Avec assurance Cours Protect

L'assurance Cours Protect couvre les annulations dues à des imprévus comme la maladie, un accident ou la fermeture du domaine skiable, pour les cours couverts par cette assurance.

- **Montant** : CHF 5.– par jour et par participant.
- **Maladie ou accident** : annulation sans frais sur présentation d'un certificat médical valable.
- **Modification ou annulation dans la semaine précédant le cours** :
 - jusqu'à 24 heures avant le cours : sans frais ;
 - dans les 24 heures précédant le cours : 20 % du montant sont facturés.
- **Report** : en cas de report d'un cours pour fermeture de la station ou pour toute autre raison, un remboursement complet est accordé si la nouvelle date ne convient pas au client.

7. Responsabilité

L'ESS La Berra décline toute responsabilité en cas d'accident. Chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance accident. Le port du casque est obligatoire durant tous nos cours.

8. Droit à l'image

Sauf avis contraire de sa part, le client autorise l'ESS La Berra à publier, exposer ou diffuser les photographies et vidéos prises durant les cours.

9. Litiges

Les parties s'efforcent de régler tout différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, seul le droit suisse s'applique et le for juridique est celui du siège de l'ESS La Berra.

Assurance annulation Cours Protect

Assurance complémentaire selon la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA)

Cours Protect est une assurance complémentaire qui couvre les annulations pour cause de maladie, d'accident ou de fermeture du domaine skiable. Elle permet le remboursement ou le report des cours, aux conditions ci-dessous.

1. Assureur

L'assureur est l'École Suisse de Ski de La Berra, qui propose Cours Protect en tant qu'assurance complémentaire pour les cours réservés auprès de l'école.

2. Preneur d'assurance

Le preneur d'assurance est tout client ayant souscrit Cours Protect lors de la réservation de ses cours auprès de l'École Suisse de Ski de La Berra.

3. Prestations assurées

Cours Protect couvre exclusivement les cours réservés et payés auprès de l'École Suisse de Ski de La Berra.

4. Montant de la prime

La prime d'assurance est de CHF 5.– par jour et par participant.

5. Validité de l'assurance

L'assurance est valable uniquement pour les jours de cours achetés auprès de l'École Suisse de Ski de La Berra et spécifiquement couverts par Cours Protect.

6. Objet du contrat

L'assureur garantit le remboursement au prorata temporis ou le remplacement du ou des cours manqués, selon les conditions ci-dessous.

7. Conditions de l'assurance

Cours Protect couvre les situations suivantes et permet le report ou le remboursement des cours selon les modalités précisées :

- **Accident ou maladie de l'assuré** : annulation sans frais en cas d'accident ou de maladie, sur présentation d'un certificat médical valable.
- **Fermeture complète du domaine skiable** : en cas de fermeture de la station ou de conditions d'enneigement rendant le cours impossible, l'ESS La Berra propose un report ou, si le report n'est pas possible, un remboursement complet.

8. Modalités d'annulation et de modification

Pour les annulations ou modifications dans la semaine précédant le cours :

- jusqu'à 24 heures avant le début du cours : sans frais ;
- dans les 24 heures précédant le début du cours : 20 % du montant sont facturés.

9. Procédure de remboursement et de report

Le remboursement au prorata temporis ou le report des cours doit être demandé directement auprès de l'École Suisse de Ski de La Berra pendant le séjour de l'assuré. En cas d'impossibilité de se déplacer, les démarches peuvent être effectuées par e-mail, avec les justificatifs requis.

10. Exclusions de couverture

Cours Protect ne couvre pas :

- les situations autres que celles mentionnées ci-dessus ;
- les états résultant de la consommation de drogues, d'alcool (état d'ébriété) ou de médicaments non prescrits par un médecin ;
- les actes intentionnels, y compris le non-respect des consignes de sécurité, ainsi que les tentatives de suicide ou l'automutilation.

11. Bases légales

Le présent contrat est régi par le droit suisse, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA) et du Code des obligations (CO). Le for juridique compétent pour tout litige se trouve dans la région de l'École Suisse de Ski de La Berra.

Conditions générales de vente

Achats en ligne sur www.esslaberra.ch

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à tout achat de services (cours de ski, de snowboard, etc.) sur notre site internet. Elles définissent les modalités de notre intervention ainsi que les obligations respectives des parties.

1. Commande

Toute validation de commande sur notre site, suivie du paiement, implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales.

Le paiement peut être effectué par carte de crédit (Visa, Mastercard) ou par Twint ; l'avis de débit atteste le règlement.

Toute commande s'effectue au moyen de notre formulaire de commande en ligne, dûment rempli. Une commande incomplète n'est pas validée.

Les services commandés demeurent la propriété de l'ESS La Berra jusqu'au paiement complet du prix.

2. Prix

Les prix de nos prestations sont indiqués en CHF, toutes taxes comprises. Toutes les commandes sont payables en CHF.

L'ESS La Berra se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis. Les prestations sont toutefois facturées sur la base des tarifs en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande, sous réserve des places disponibles.

En cas de commande depuis un pays autre que la Suisse, les éventuels droits ou taxes locaux sont à la charge du client, de même que toute démarche administrative qui s'y rapporte.

3. Paiement

Une inscription à un cours collectif n'est validée qu'une fois la confirmation de commande reçue par e-mail.

Les cours privés se paient en ligne ou sur place, à la caisse du bureau de l'École Suisse de Ski de La Berra.

4. Disponibilité

Nos offres de prestations et de prix sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site et dans la limite des places disponibles.

Si une prestation n'est plus disponible après votre commande, nous vous en informons par e-mail ou par téléphone dans les meilleurs délais. Vous pouvez alors demander l'annulation et le remboursement de votre commande.

5. Livraison

Les prestations commandées (inscriptions) sont prises en compte dès l'envoi de la confirmation de commande. L'acheteur est informé immédiatement en cas de modification importante.

6. Droit de rétractation

Toute personne ayant passé une commande sur notre site dispose d'un délai de 7 jours calendaires pour faire valoir son droit de rétractation. Ce délai court à compter de la date de validation de la commande.

7. Protection des données

Les informations communiquées par le client sont indispensables au traitement de sa commande. Sauf indication contraire de sa part, elles peuvent être transmises aux tiers concernés pour le bon déroulement des prestations. Le client dispose d'un droit d'accès et de rectification de ces informations en s'adressant à l'École Suisse de Ski de La Berra.

8. Propriété intellectuelle

Tous les textes, commentaires et images reproduits sur le site www.esslaberra.ch sont protégés par le droit d'auteur et la propriété intellectuelle, pour le monde entier. Toute reproduction totale ou partielle de ces contenus est strictement interdite.

9. Responsabilité

Les services proposés sont conformes à la législation suisse en vigueur.

L'ESS La Berra ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle, notamment des moyens de transport et/ou de communication, d'inondation ou d'incendie. L'ESS La Berra peut rembourser le paiement lorsque des prestations annulées, en tout ou en partie, ne peuvent pas être reportées à une date ultérieure.

10. Droit applicable et litiges

Le présent contrat est soumis au droit suisse. La langue du contrat est le français. En cas de litige, les tribunaux suisses sont seuls compétents.

11. Modification des conditions générales de vente

L'École Suisse de Ski de La Berra se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les conditions applicables sont celles publiées en ligne au jour de la commande.